



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## Afrique

Question écrite n° 81959

### Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur le 25e sommet France-Afrique. Il lui demande de bien vouloir lui dresser un bilan de cette rencontre.

### Texte de la réponse

Le XXVe sommet de Nice a marqué une évolution importante, par rapport aux réunions précédentes, en s'ouvrant pour la première fois au monde économique et social. En ne se limitant pas aux relations d'État à État et en rappelant que la France est proche de l'ensemble des pays africains (qu'ils soient francophones ou non), le Président de la République a proposé une nouvelle approche des relations franco-africaines, créant ainsi les conditions du succès du sommet, confirmé par nos partenaires. Les délégations de pays africains étaient au nombre de 50, les chefs d'État ou de gouvernement, au nombre de 32. Étaient présents des représentants de l'Union africaine, de l'Union européenne, de l'ONU, de l'Organisation internationale de la francophonie, de la Banque mondiale et de la FAO, ainsi que 230 entreprises, des syndicats africains et français, et 150 ministres (dont 9 français). Une double composante politique et économique : le sommet a suivi deux pistes menées en parallèle, qui se sont rejointes lors de la cérémonie de clôture. 1. - Une composante politique : les chefs d'État et de gouvernement ont discuté de trois grands thèmes d'actualité à l'occasion de séances plénières : la place de l'Afrique dans la gouvernance mondiale ; comment contribuer ensemble à la paix et à la sécurité ? ; climat et développement. 2. - Une composante économique : 230 entrepreneurs africains et français ont participé avec les ministres de l'économie et des finances et du commerce à cinq ateliers : l'environnement juridique des affaires ; l'accès aux financements ; la responsabilité sociale et environnementale ; la formation professionnelle ; les sources d'énergie de demain. Les entreprises françaises ont adopté une charte reprenant leurs engagements dans les domaines de la création de richesses et d'emplois, de la formation professionnelle, et de la responsabilité sociale et environnementale. Un atelier de travail portant sur le rôle des migrants dans le développement des investissements privés en Afrique, s'est également tenu, portant entre autres sur la facilitation des transferts de fonds des migrants, en les orientant notamment vers des dépenses d'investissement. Des discussions ouvertes sur les grands enjeux du moment : qu'est-ce que l'Afrique et la France peuvent faire ensemble dans le monde globalisé du début du XXIe siècle ? S'agissant des principaux sujets abordés, les convergences ont été réelles : la réforme du Conseil de sécurité et la nécessité d'appliquer le principe de réalité à un continent qui représente plus de 25 % des membres de l'ONU ; la réforme du G20 ; l'architecture de paix et de sécurité et les missions de la force africaine en attente ; les grandes menaces transversales (terrorisme, drogue, piraterie, armes) ; les crises institutionnelles et les coups d'État. Quant au climat et au développement, un consensus est apparu sur la nécessaire mise en place de financements innovants fondés sur la taxation des transactions pour financer le développement et l'adaptation au changement climatique, la traçabilité des financements, prévus dans le cadre de l'accord de Copenhague, assurée par une réunion annuelle au niveau des ministres, et le partage de technologie pour l'économie d'énergie, notamment dans le domaine solaire. Ainsi, ce sommet aura contribué à orienter la réflexion des chefs d'État qui sont convenus de rediscuter, dans le cadre de l'Union africaine, dans la perspective des sommets du G8 et du G20,

dont la France assurera les présidences en 2011. À la demande de nos partenaires africains, le sommet fera l'objet d'un suivi : une réunion des ministres des affaires étrangères se tiendra, à mi-parcours, et un mécanisme de suivi régulier sera institué.

## Données clés

**Auteur** : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription** : Lozère (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 81959

**Rubrique** : Politique extérieure

**Ministère interrogé** : Affaires étrangères et européennes

**Ministère attributaire** : Affaires étrangères et européennes

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 22 juin 2010, page 6778

**Réponse publiée le** : 3 août 2010, page 8511